

Immeuble d'habitation et de commerce

rue du Pont 12

Lausanne

Parcelle 10078, ECA 5485

Etude historique



Bruno Corthésy
Décembre 2025



Bureau de recherche en histoire de l'architecture

Bruno Corthésy, avenue Louis-Vulliemin 10, 1005 Lausanne

021/311 70 46, bruno.corthesy@citycable.ch, www.brha.expert

Table des matières

Introduction	3
Contexte historique	4
Plans et coupe	11
Description	17
Datation et attribution	26
Conclusion	29
Bibliographie	30

Sauf mention contraire, toutes les photographies ont été faites par l'auteur en octobre-novembre 2025.

Introduction

L'immeuble rue du Pont 12 (parcelle 10078 ; ECA 5485) à Lausanne occupe une travée dans une implantation en ordre contigu sur le front ouest de la rue du Pont (fig. 1). La parcelle en lanière sur laquelle il est implanté se prolonge en direction de la place Pépinet jusqu'à une courette fermée sur quatre côtés. La construction compte neuf niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée, étages, combles et sur-combles), sur une largeur de trois fenêtres et sous un toit à deux pans, avec le faîte parallèle à la rue. Elle se compose de deux volumes disposés de part et d'autre d'une cour intérieure, aujourd'hui couverte, qui abrite la cage d'escalier.

Le recensement architectural du canton de Vaud lui a attribué en 1997 une note 3 (intérêt local) avec une mention pour l'ancienneté et le parcellaire¹.



Fig. 1. En rouge, le bâtiment rue du Pont 12 (www.geo.vd.ch).

¹ Recensement architectural du canton de Vaud, fiche PONA 12-F4, 1998.

Contexte historique



Fig. 2. Plan Buttet, 1638 (détail, MHL, I.36.4.1). Dans le cercle, l'emplacement approximatif du bâtiment rue du Pont 12. A droite, la rue du Pont ; en haut, la fontaine de la place de la Palud ; en haut à gauche, l'Hôtel de Ville ; à gauche, la Louve passe encore à ciel ouvert ; en bas, l'actuelle rue du Petit-Saint-Jean (et non la rue Centrale qui n'existe pas encore).

Le plan Buttet de 1638 constitue la représentation la plus ancienne de la ville de Lausanne (fig. 2). L'agglomération ayant peu évolué jusqu'au début du XIX^e siècle, il est admis que cette vue est assez proche de l'aspect que la ville offrait au Moyen Âge. Bien que les questions d'échelle ne correspondent pas aux critères modernes, la représentation est considérée comme fiable en ce qui concerne les emplacements relatifs et la reproduction des détails.

La rue du Pont se trouve au centre de la vieille ville. Elle tire son nom du pont qui franchit le Flon à l'emplacement de la rue Centrale actuelle. Le front ouest de la rue du Pont apparaît sur le plan dans une configuration proche de l'implantation actuelle, abstraction faite des reconstructions qui ont lieu au cours du XX^e siècle. Les parcelles se développent en longueur, perpendiculairement à la voie de circulation et partagent une courette fermée à l'ouest. Implantées en ordre contigu, sous forme de

travées étroites, les constructions, de gabarits variables mais tous relativement élevés, sont recouvertes d'un toit à deux pans, avec faîte parallèle à la rue du Pont. Il n'est pas possible sur le plan Buttet d'identifier plus précisément l'actuel immeuble rue du Pont 12. On peut cependant affirmer que le bâtiment remonte sans aucun doute au Moyen Age dans une implantation, une emprise au sol et un gabarit proches de ceux d'aujourd'hui.

Il est important de relever qu'à cette époque l'actuelle rue du Petit-Saint-Jean, aujourd'hui très discrète, constituait un axe de circulation important qui permettait de traverser la ville d'est en ouest, reliant le quartier de Saint-Pierre (porte de Vevey) au quartier de Saint-Laurent, en se prolongeant le long de la rue du Grand-Saint-Jean.

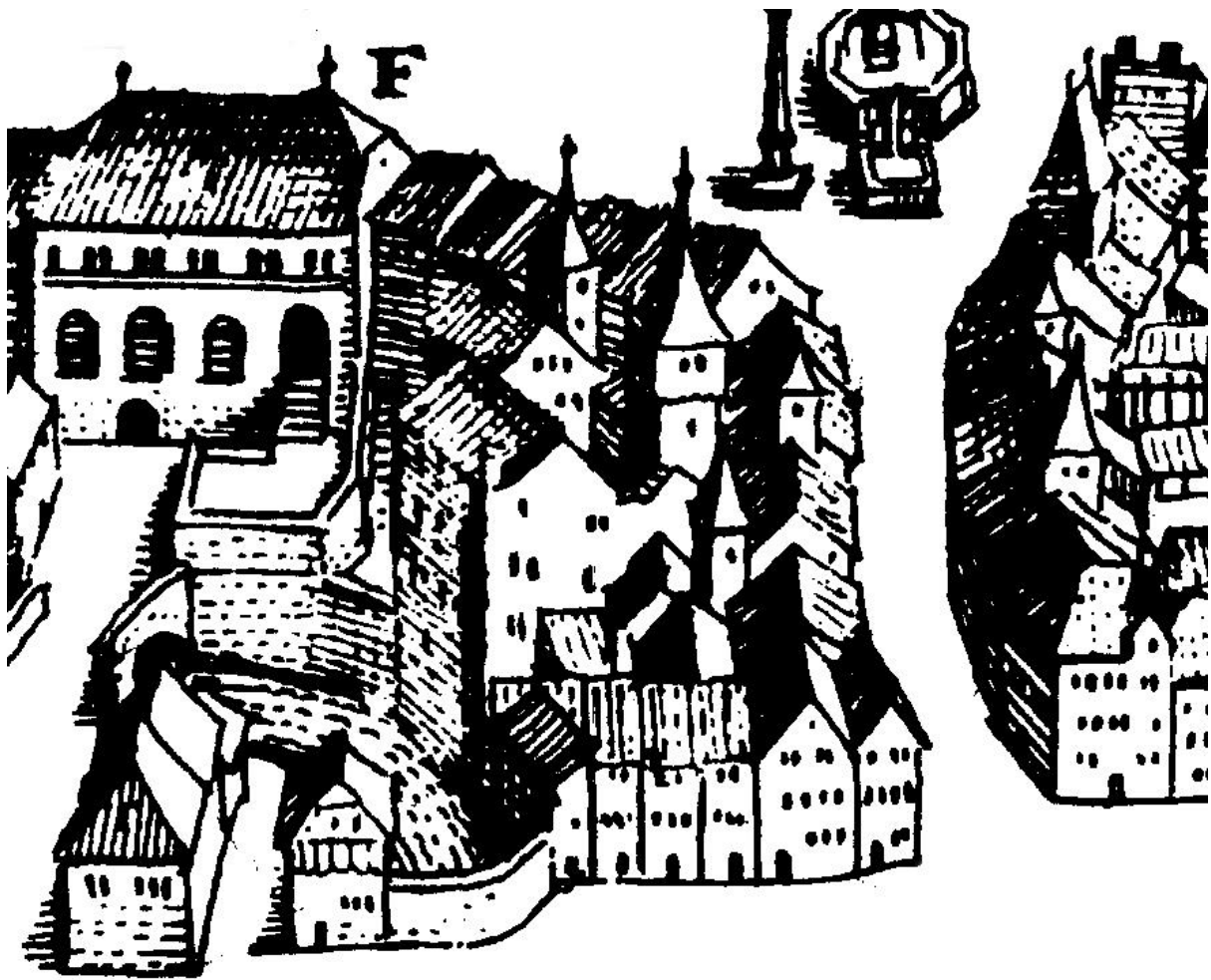


Fig. 3. Inspiré directement du plan Buttet, le plan Merian de 1642 n'apporte pas plus d'information. Le passage de la Louve y apparaît cependant avec plus de netteté. Entre la rivière et la rue du Pont, la densité de la construction montre que l'arrière de la rue du Pont ne donne pas directement sur le cour d'eau, mais qu'il s'y trouve une seconde rangée de bâtiments.

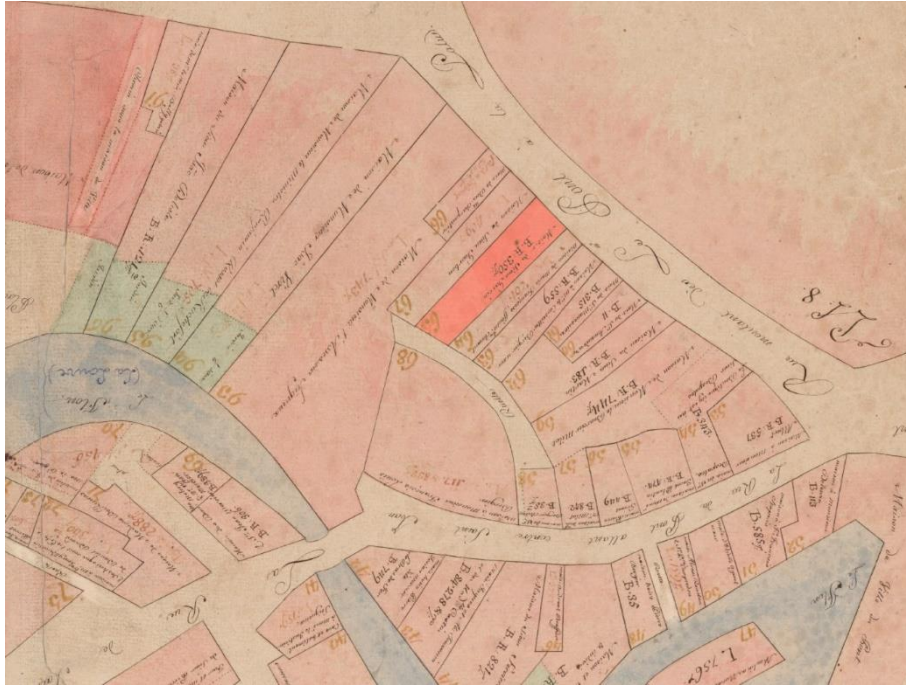


Fig. 5. Plan Melotte, 1722 (ACV Gb 132/e, f°s 15-16). En rouge, la parcelle occupée par l'actuel rue du Pont 12, propriété de Garein. 50 ans après le plan Rebeur, les cadastres ont acquis beaucoup plus de précision, avec une représentation à l'échelle. Appelée « ruelle », la cour au centre de l'îlot apparaît clairement. Au sud, l'actuelle rue du Petit-Saint-Jean aboutit à l'est à l'angle de la rue du Pont et non, comme aujourd'hui, sur la rue Centrale. La Louve et le Flon sont encore en partie à ciel ouvert.

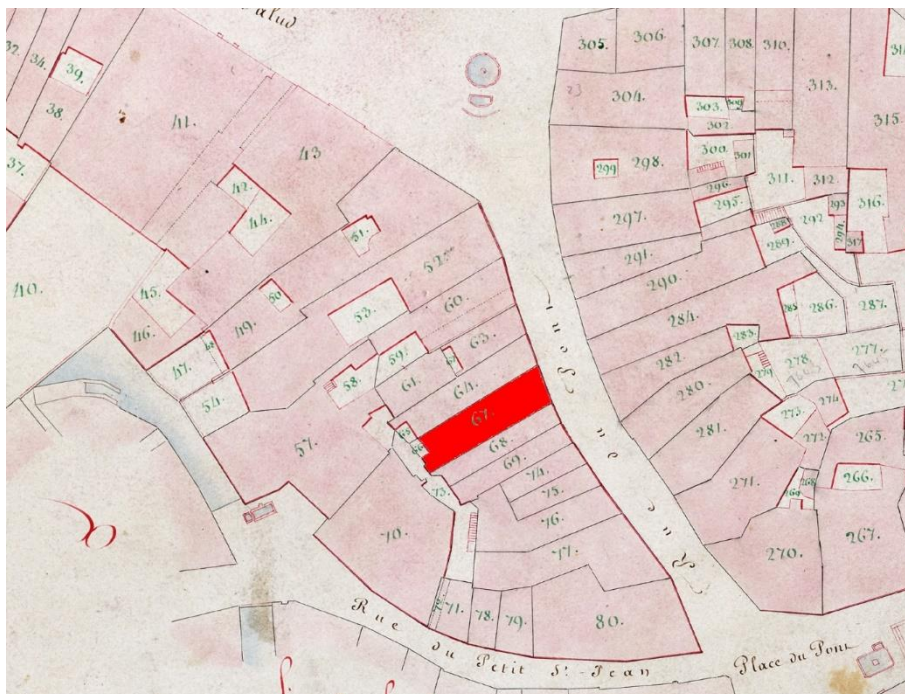


Fig. 6. Plan Berney, 1831 (ACV Gb 132/j, f° 8). En rouge, la parcelle occupée par l'actuel rue du Pont 12, propriété de Louis Rodolph Larpin. Le numéro 66 faisant partie de la même propriété est indiqué comme « cour ». Plus de 100 ans après le plan Melotte, il ne s'est produit aucune modification notable. Les volumes sont indiqués avec plus de précision. Au sud-ouest du bâtiment Pont 12, la présence d'un avant-corps est en rendue visible.



Fig. 7. La Louve entre l'Hôtel de Ville et la rue du Petit-Saint-Jean, auteur inconnu, 1831 (MHL, I.6.B.2). Le pont en pierre au milieu de l'image est celui de la rue du Petit-Saint-Jean. A l'arrière-plan, le toit de l'Hôtel de Ville. Au premier plan, la passerelle se trouve approximativement dans l'axe de l'actuelle rue Centrale. Les façades à droite ne correspondent pas à l'arrière des maisons de la rue du Pont, mais à une seconde épaisseur de bâtiments. Cependant, les galeries présentent le même dispositif qu'à l'arrière de Pont 12 avec garde-corps et aisseliers en bardeaux de bois.



Fig. 8. Bâtiment rue du Pont 12, façade ouest, 1985. Photo prise au moment de la reconstruction de l'immeuble rue du Petit-Saint-Jean 5-7.

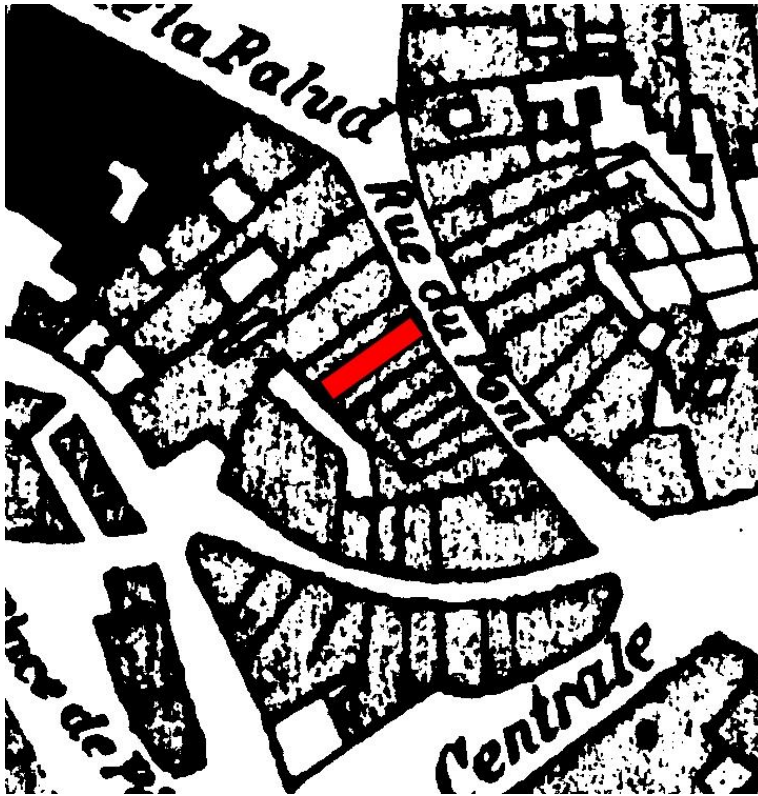


Fig. 9. Plan de Lausanne, 1875.
En rouge, l'emplacement du bâtiment Pont 12. Le Flon et la Louve ont été recouverts dans cette partie de la ville. La rue Centrale a été créée par la démolition de l'Hôtel de Ville du Pont en 1870. A la rue du Petit-Saint-Jean, l'impasse partant en direction de l'Hôtel de Ville de la Palud est voûtée en 1860.

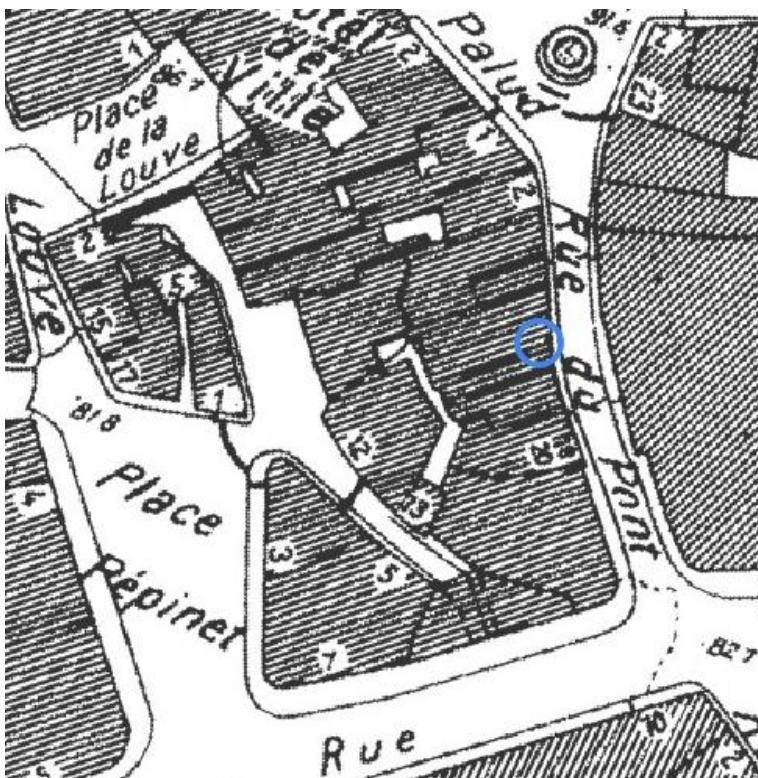


Fig. 10. Plan de Lausanne, 1959.
En bleu, l'emplacement du bâtiment Pont 12. La reconstruction de l'angle rue Centrale-rue du Pont en 1952 (R. Ramelet arch.) modifie la configuration de l'îlot. La rue du Petit-Saint-Jean n'aboutit plus à l'angle de la rue du Pont, mais débouche sur la rue Centrale en passant sous le nouveau bâtiment.



Fig. 11. Plan d'extension concernant les terrains compris entre la rue du Pont, la parcelle n° 10859, la rue du Petit-St-Jean et la parcelle n° 10896, approuvé par le Conseil communal de Lausanne le 17.3.1987.

Depuis la fin des années 1970, les propriétaires de l'hoirie Mermoud développent un projet de reconstruction des numéros 16, 18, 20 de la rue du Pont et aux numéros 5 et 7 de la rue du Petit-Saint-Jean². Pour répondre à leur demande, le Conseil municipal fait adopter en 1987 un nouveau plan de quartier obligeant à reconstruire dans une volumétrie proche de l'existant. Conçu par l'architecte Jacques Dumas, le projet est réalisé à la suite de ces modifications réglementaires.

² « Lausanne : rue du Pont 16-20/Petit-Saint-Jean 5. 1983-1988 : projet de démolition et plan d'extension partielle », ACV SB 342/887.

Plans et coupe

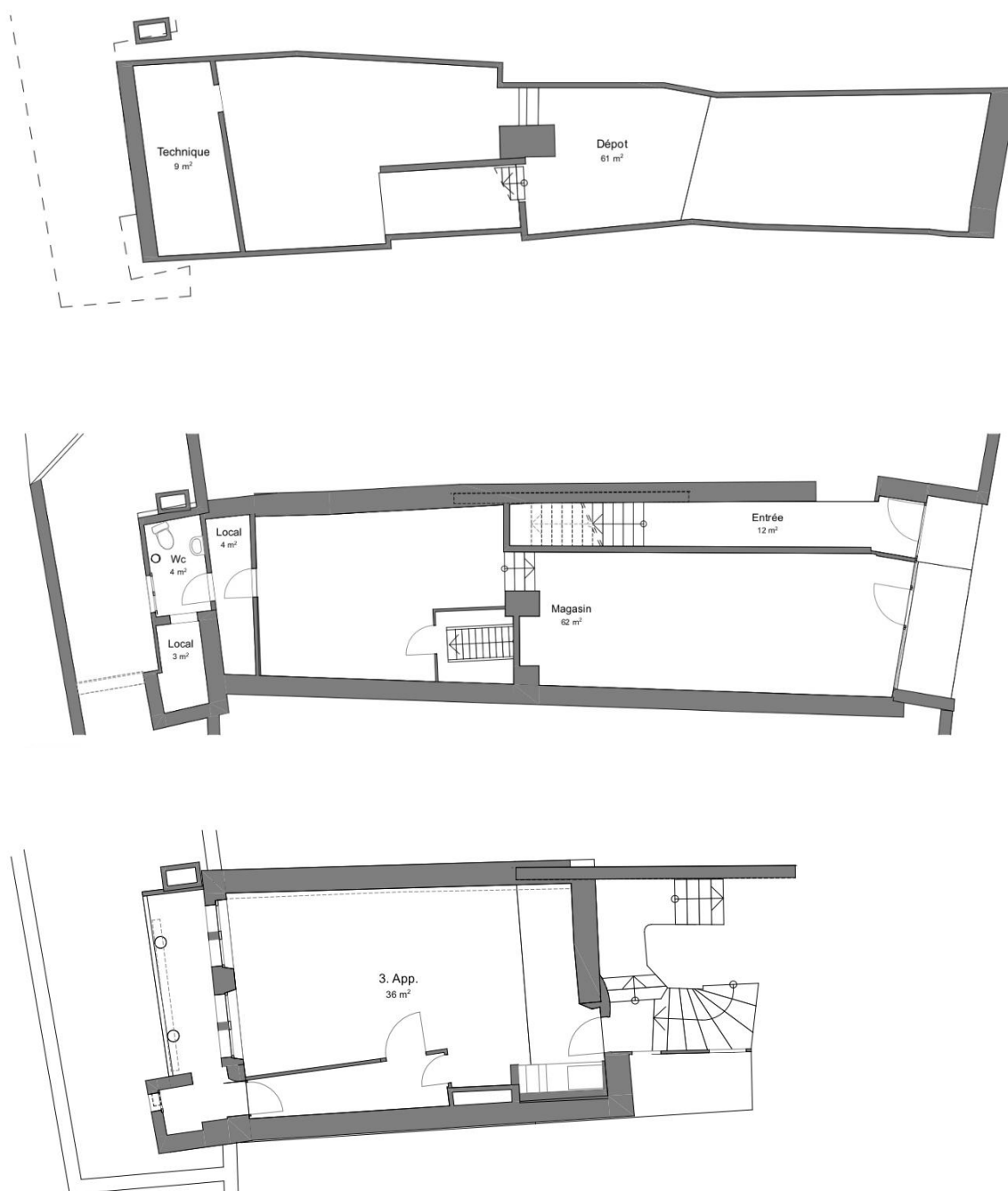


Fig. 12. Plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et de l'entresol, CCHE, 2025.



Fig. 13. Plans du 1^{er}, 2^e et 3^e étages, CCHE, 2025.



Fig. 14. Plans du 4^e étage et des combles, CCHE, 2025.

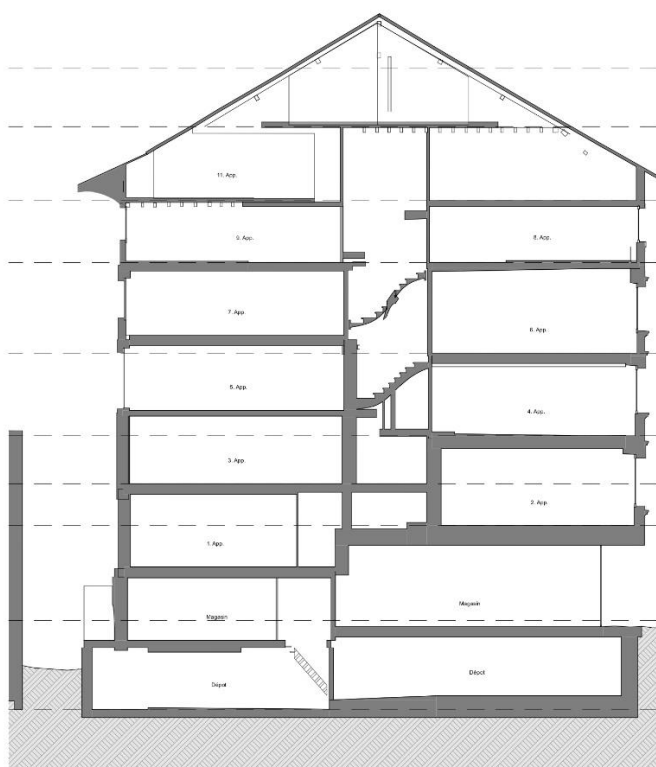


Fig. 15. Coupe transversale, CCHE, 2025.

Le plan de l'immeuble Pont 12 se caractérise par son irrégularité, témoignant de son ancienneté (fig. 12-14). Bien que la construction soit surmontée d'une toiture unique à deux pans, la présence de deux volumes distincts, à l'est et à l'ouest, est bien perceptible. De même, le puits de lumière central, abritant les différentes rampes d'escalier, est bien visible dans sa fonction d'articulation entre les deux volumes. Comme souvent dans les travées médiévales, un corridor permet d'accéder à la cour centrale depuis la rue. En revanche, la diversité dans l'orientation de ces rampes est assez déroutante, mais également fréquente dans ce type d'architecture, où l'escalier reliant le rez-de-chaussée au 1^{er} étage suit un dispositif complètement différent des autres étages. L'organisation des rampes et des paliers permet cependant l'aménagement de petits cabinets dans l'espace central, souvent affectés en sanitaires. Il en est de même pour les galeries ouvertes disposées sur la face ouest, dont une partie est également fermée pour en faire des sanitaires.

Sur le plan constructif, les deux murs de séparation d'avec les travées voisines assument la fonction de murs de refends, ainsi que de murs coupe-feu comme c'est l'usage au Moyen Âge. A l'intérieur des appartements sont dressées de nombreuses cloisons de faibles épaisseurs, qui n'ont aucune fonction porteuse. De toute évidence, ces cloisons ont souvent été déplacées au gré de différents réaménagements.

La documentation historique concernant des travaux effectués sur le bâtiment ne commence qu'en 1893 avec des aménagements réalisés par l'architecte Jacques Regamey au rez-de-chaussée, notamment concernant la devanture du local commercial (fig. 16-17)³. Un autre chantier a lieu en 1930 dans la cage d'escalier sous la direction de l'architecte Eugène d'Okolski pour la veuve de Michel Blum (fig. 18)⁴. En 1966, le rez-de-chaussée est à nouveau transformé en magasin de chaussures par l'architecte Emil Wuest pour Albert Strong⁵. Enfin, en 1984, l'architecte Hanjörg Zentner exécute des transformations dans le magasin, dont la vitrine, pour Henri-Jules Ravessoud⁶.

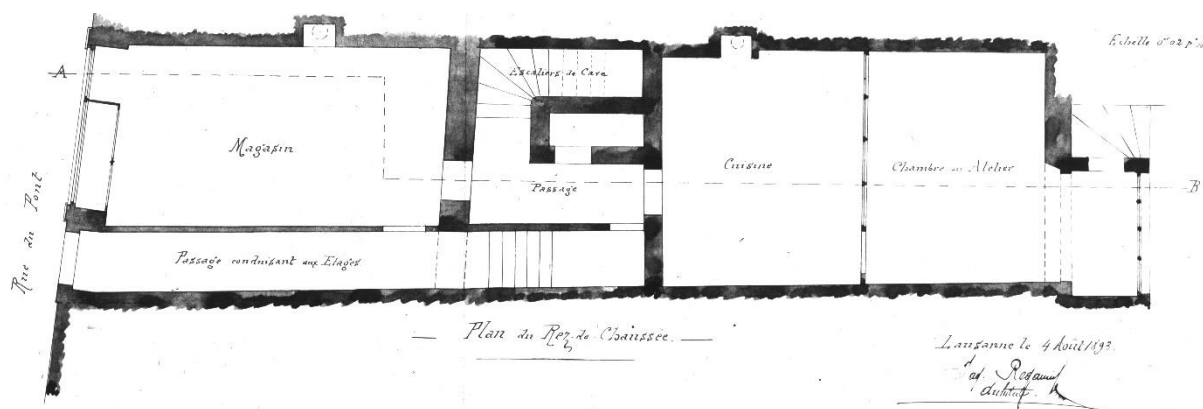


Fig. 16. Transformation du rez-de-chaussée, Jacques Regamey arch., 1893 (AVL, dossiers de mise à l'enquête publique).

³ AVL, dossiers de mise à l'enquête publique.

⁴ *Idem.*

⁵ *Idem.*

⁶ *Idem.*

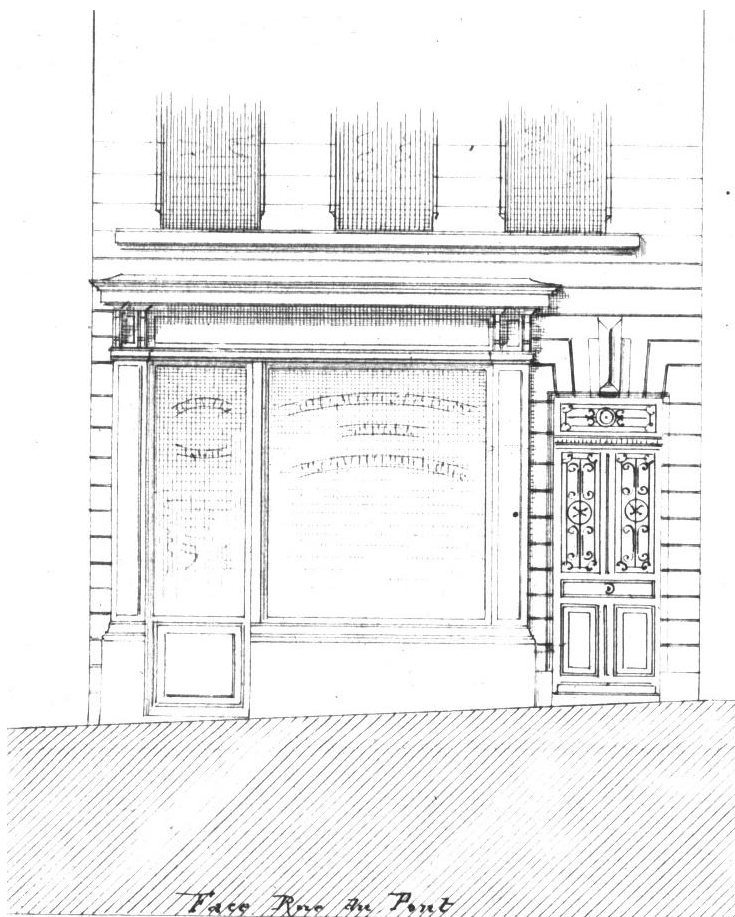


Fig. 17. Transformation de la devanture, Jacques Regamey arch., 1893 (AVL, dossiers de mise à l'enquête publique).

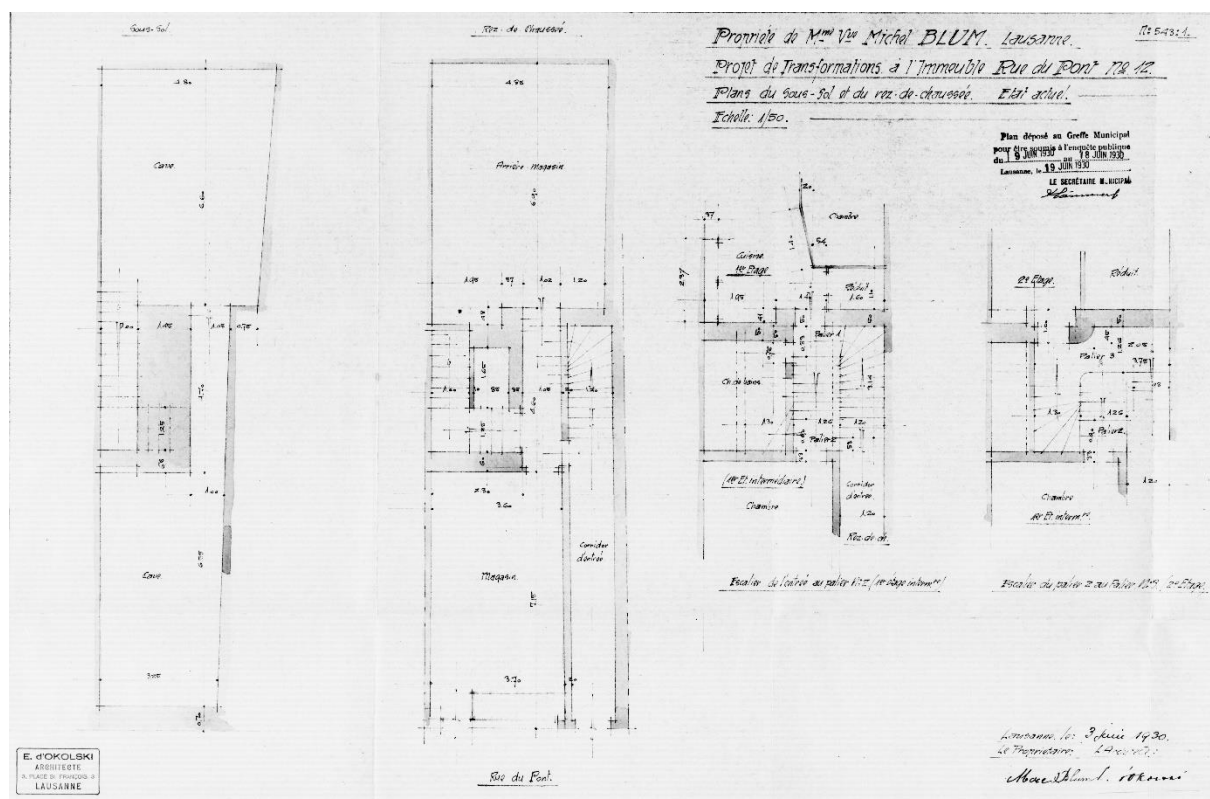


Fig. 18. Cage d'escalier, plans du sous-sol et du rez-de-chaussée, état avant travaux, Eugène d'Okolski arch., 1930 (AVL, dossiers de mise à l'enquête publique).



Fig. 19. La rue du Pont en 1955 (MHL, P.1.A.1.P.42.011, s. n., © ProLitteris). Le rez-de-chaussée du bâtiment Pont 12 est déjà occupé par un magasin de chaussures, à l'enseigne « Rio ».

Description



Fig. 20. Façade est, sur la rue du Pont.



Fig. 21. Façade est, fenêtre du 1^{er} étage et fenêtres du 3^e et 4^e étages.

La face ouest de l'immeuble Pont 12 possède une esthétique classique à la composition régulière formée de trois travées de fenêtres. Les horizontales sont particulièrement affirmées par la présence de bandeaux moulurés, servant de tablettes continues pour les fenêtres, et de corniches droites au-dessus des fenêtres (fig. 20-21). Signalé par des fenêtres plus petites, l'attique est séparé du 3^e étage par des tables au relief bien marqué. Le fond de la façade est crépi, avec des faux joints à refends horizontaux. Les fenêtres hautes des étages sont dotées d'un encadrement à feuillures, d'un garde-corps métallique et d'une corniche à moulures. Légèrement débordant, l'avant-toit est doté de lambris cintrés.



Fig. 22. Façade arrière en 1985, aujourd'hui cachée par les bâtiments rue du Petit-Saint-Jean 5 et 7.



Fig. 23. Façade arrière, galerie du 4^e étage.



Fig. 24. Façade arrière, galerie du 1^{er} étage avec fenêtres de style gothique.

La façade arrière, à l'ouest, se compose de galeries en bois, ouvertes ou fermées par des vitrages, s'étendant sur toute la largeur de la travée (fig. 22). Des poteaux en bois mal dégrossis ont été posés en renfort. Ce type de dispositif était très courant à Lausanne et il en existe encore quelques exemples. Ces galeries avaient une fonction avant tout utilitaire et accueillait notamment des latrines. Au 1^{er} étage, se trouvent des ouvertures avec encadrements en pierre de style gothique (fig. 24). En raison de leur simplicité ornementale, elles peuvent être attribuées au XVII^e siècle, époque où les maçons pratiquent encore un style gothique tardif.



Fig. 25. Sous-sol et rez-de-chaussée (photo CCHE).

L'intérieur du bâtiment est dans un état encore proche de celui du XIX^e siècle, en tout cas. De nombreux éléments décoratifs anciens sont encore présents dans la cage d'escalier et dans les appartements comme carrelages au sol et contre les murs, pierres des marches d'escalier, garde-corps en fer forgé et en bois, menuiseries de portes, de fenêtres et d'armoires, serrureries de portes et de fenêtres, parquets, lambris, pièces de charpentes, cheminées et pierres à eau.

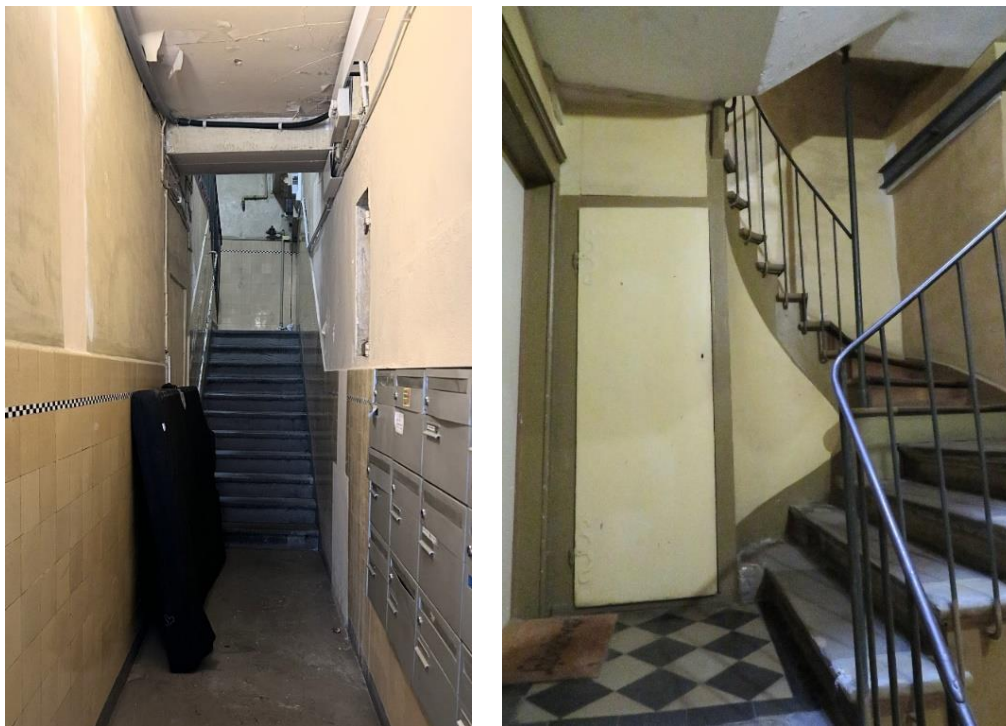


Fig. 26. Corridor du rez-de-chaussée et escalier de l'entresol (photo CCHE). A noter les carrelages au sol et aux murs, les marches en grès dur et les garde-corps en fer forgé, datant du XIX^e siècle.



Fig. 27. Cage d'escalier.

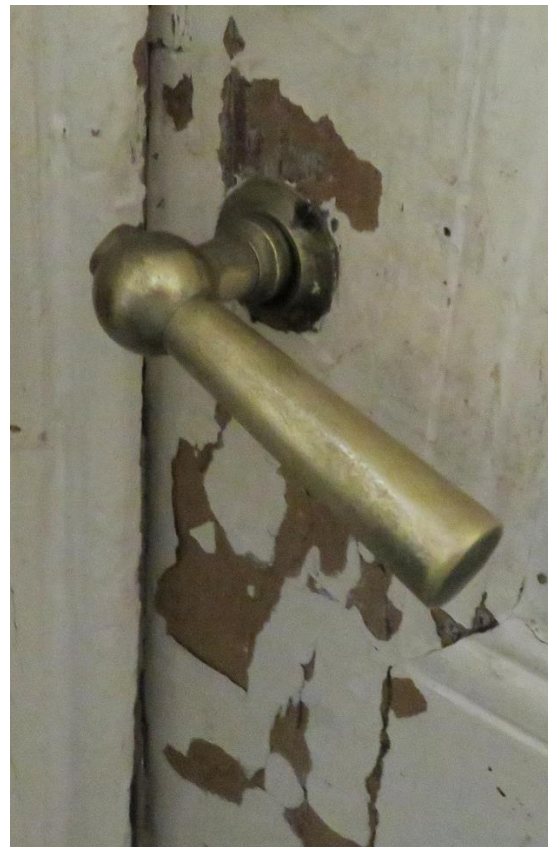


Fig. 28. Porte d'entrée à l'entresol, vers 1900, et poignée de porte au 1^{er} étage, XIX^e siècle.

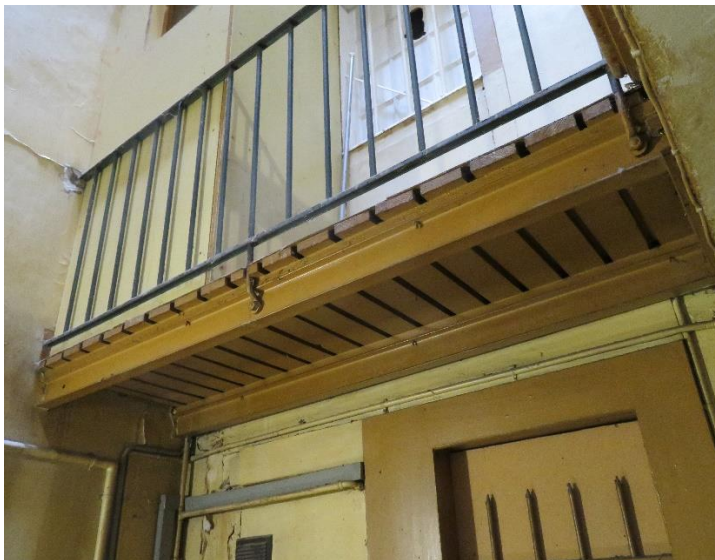


Fig. 29. Passerelle donnant accès à un cabinet, renforcée par des dins métalliques, au 2^e étage, et passerelle en bois au 4^e étage, XVII^e ou XVIII^e siècle.



Fig. 30. Puits de lumière au niveau des combles et des sur-combles, avec fenêtres d'aération et verrière. A noter le bardage et les pans de bois.



Fig. 31. 1^{er} étage, partie est. A noter le parquet.

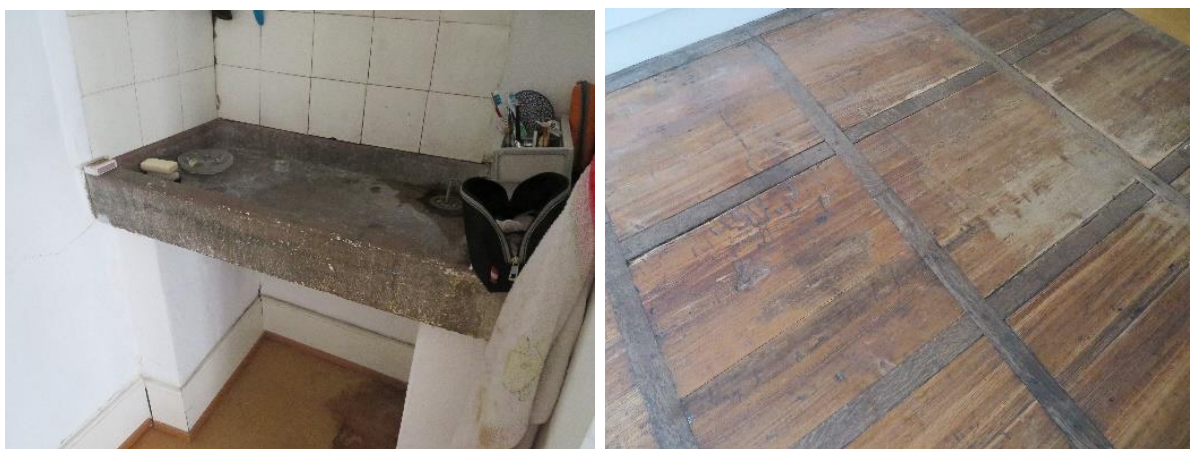


Fig. 32. 1^{er} étage, partie est. Pierre à eau et parquet du XIX^e siècle en tout cas.



Fig. 33. 1^{er} étage, partie ouest. A note les plinthes à caisson.



Fig. 34. 1^{er} étage, partie ouest. Parquet et corbeaux contre le mur sud.



Fig. 35. 4^e étage, partie est. A noter le parquet.

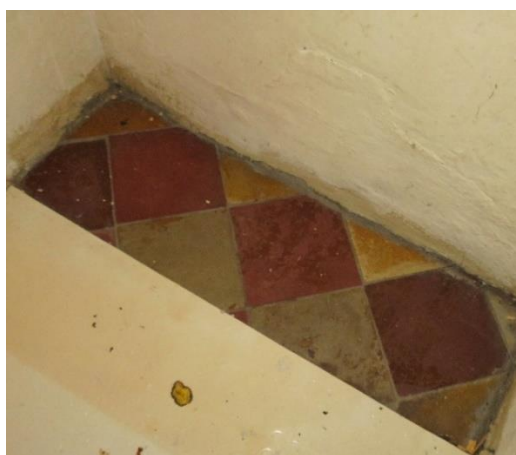


Fig. 36. 4^e étage, partie est. Cheminée et carrelage au sol.



Fig. 37. 4^e étage, partie ouest. A noter le solivage du plafond.



Fig. 38. Combles, partie ouest.



Fig. 39. Combles, parois en bois et souche de cheminée.

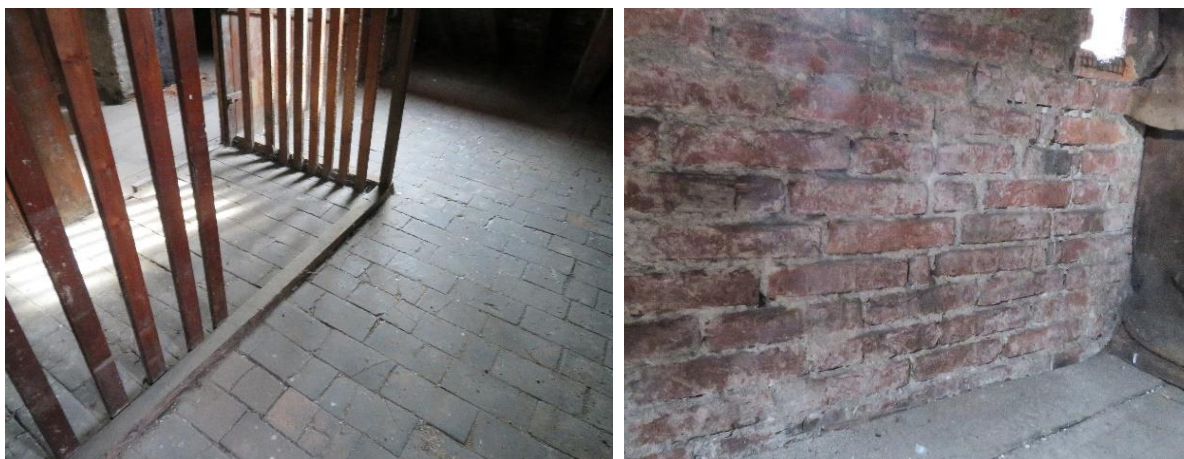


Fig. 40. Combles, tomettes au sol et mur de refends en briques.

Datation et attribution

L'emprise en sol, la volumétrie et une partie de la construction remontent certainement au Moyen Age, comme le prouve l'étude des images les plus anciennes. En l'absence de documentation, une datation plus précise de l'ensemble n'est malheureusement pas possible. Pour ce faire, il faudrait recourir à une datation des bois par dendrochronologie.

Comme souvent, le bâtiment a sans aucun doute fait l'objet depuis le Moyen Age de nombreux chantiers, réparations et transformations. Les fenêtres aux encadrements de style gothique présentes sur la face ouest au 1^{er} étage peuvent être datées du XVII^e siècle (fig. 24). La cure de Noville construite vers 1670 par Ulrich et Anthoni Isenmann présente par exemple des encadrements très semblables, caractérisés par leur grande simplicité (fig. 41)

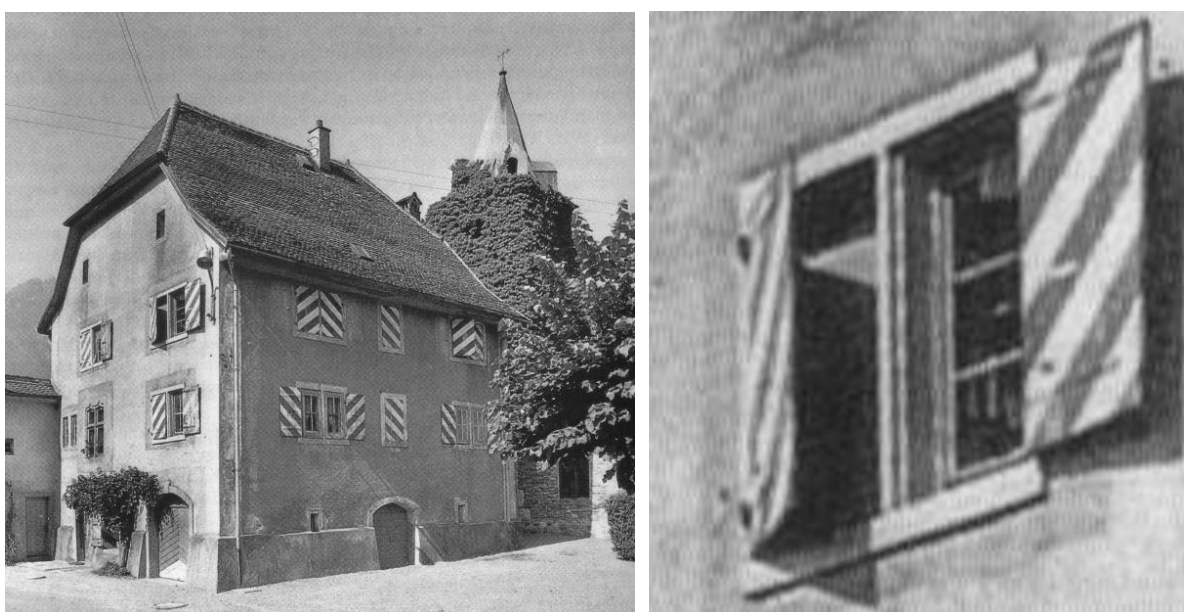


Fig. 41. Cure de Noville, ver 1650 (photo Claude Bornand, FONTANNAZ, Monique, *Les cures vaudoises*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 1986, p. 60).

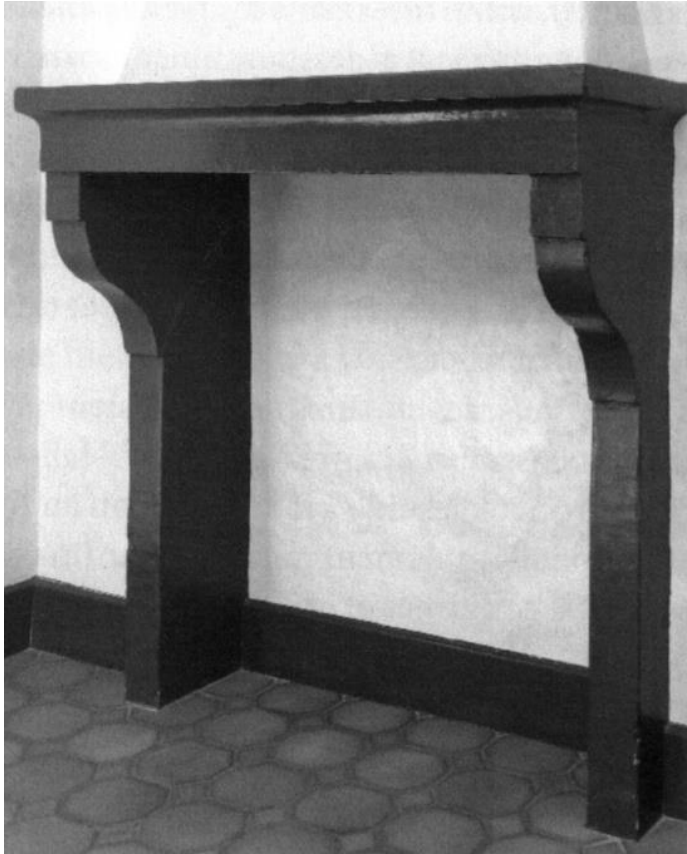


Fig. 42. Cure de Lucens, Henri Perregaux arch., 1833-1837, cuisine (BISSEGER, Paul, *D'ivoire et de marbre. Alexandre et Henri Perregaux ou l'Age d'Or de l'architecture vaudoise. 1770-1850*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 2007, p. 484).

Au 4^e étage se trouve une cheminée de cuisine dont on trouve des exemples très semblables à la cure Lucens ou à la cure d'Yverne, deux réalisations de l'architecture Henri Perregaux de 1837 (fig. 36/42).

De toute évidence, la façade est sur le rue du Pont a été reconstruite au XIX^e siècle. Elle se caractérise notamment par ses fenêtres reposant sur un bandeau continu faisant office de tablette et surmontée d'une corniche séparée du linteau par un large espace (fig. 21). Ce type de composition se retrouve sur de nombreux bâtiments en ville de Lausanne, notamment sur l'ancien hôtel Gibbon, place Saint-François, construit par l'architecte par Henri Fraisse en 1839, l'ancienne maison Hund, rue Saint-Pierre, par Henri Perregaux et Achille de La Harpe en 1844, ou l'ancienne maison Crousaz, place de la Riponne 2, en 1851 dont l'auteur est inconnu (fig. 43-45). C'est donc entre 1839 et 1850 que ce motif est particulièrement présent à Lausanne. Par conséquent, la façade de la rue du Pont 12 peut être datée des années 1840.

En revanche, ce motif utilisé par différents architectes ne peut pas être attribué à un auteur en particulier. Avec la cheminée préservée au 4^e étage, il existe plusieurs liens avec Henri Perregaux, mais cet architecte est habitué à des réalisations plus prestigieuses et l'étude très approfondie qui lui a été consacrée ne fait aucune référence à un chantier à la rue du Pont⁷. La façade rue du Pont 12 est donc peut-être l'œuvre d'un maître-maçon qui a travaillé fréquemment avec Perregaux et qui reprend ici un motif dont il a la pratique.

⁷BISSEGER, Paul, *D'ivoire et de marbre. Alexandre et Henri Perregaux ou l'Age d'Or de l'architecture vaudoise. 1770-1850*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 2007, p. 484.

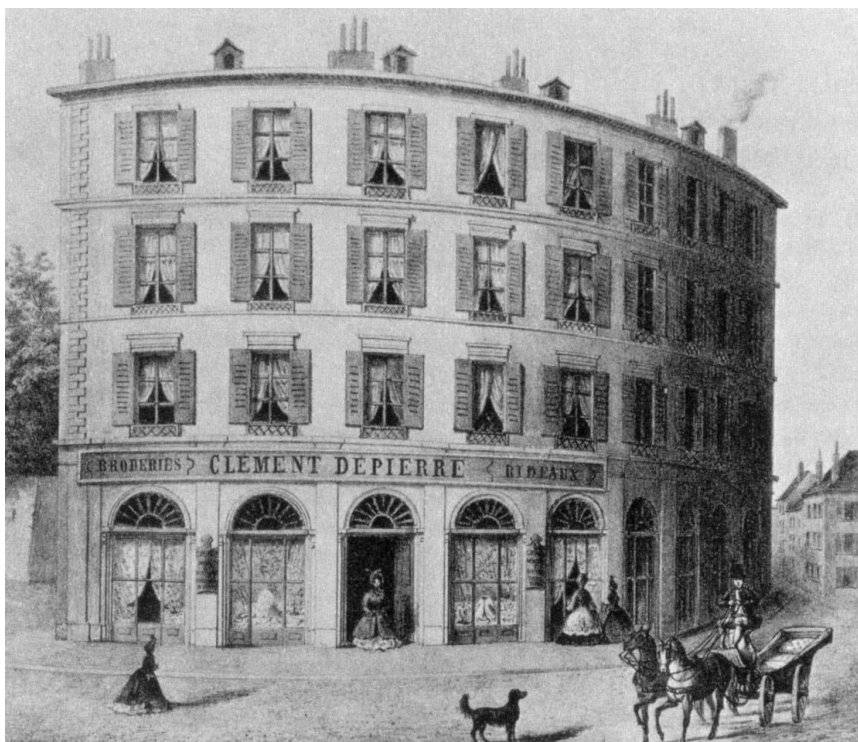


Fig. 43. Ancienne maison Hund, rue St-Pierre, 1844, Henri Perregaux et Achille de La Harpe arch. (GRANDJEAN, Marcel, *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, volume 3, Berne : la Société d'histoire de l'art en Suisse, 1979, p. 316).



Fig. 44. Hôtel Gibbon, place St-François, 1839, Henri Fraise arch. (MHL).



Fig. 45. Ancienne maison Crousaz, pl. de la Riponne 2, 1851, architecte inconnu.

Conclusion

L'immeuble de la rue du Pont 12 existe certainement depuis le Moyen Age dans son implantation, son emprise au sol et son gabarit actuel. Il se caractérise par son implantation en ordre contigu, occupant une parcelle en lanière perpendiculaire à la rue et se développant dans la profondeur sous la forme de deux volumes séparés par un puits de lumière. Cet espace central abrite le système de circulation vertical, desservant les deux volumes recouverts par un toit unique à deux pans.

La façade arrière, à l'ouest, présente sans doute encore son aspect du XVII^e siècle, constitué de galeries en bois accueillant des latrines. Au 1^{er} étage, des fenêtres de style gothique tardif confortent cette datation.

La façade avant, à l'est, a été reconstruite vers 1840 dans une forme esthétique classique souvent appliquée par les architectes locaux, comme Henri Perregaux ou Henri Fraisse.

L'intérieur comprend de nombreux éléments anciens, autant dans sa distribution que dans ses équipements. Carrelages au sol et aux murs, marches d'escalier, garde-corps en fer forgé et en bois, menuiseries de portes, de fenêtres et d'armoires, serrureries de portes et de fenêtres, parquets, lambris, cheminée et pierres à eau datent certainement du chantier de 1840 et devraient être conservés, offrant un témoignage exceptionnel d'un intérieur dans la première moitié du XIX^e à Lausanne.

L'immeuble a connu par la suite de nombreux chantiers au cours du XIX^e et du XX^e siècles, mais ne touchant quasiment que le rez-de-chaussée et son local commercial.

Des datations plus précises ne seraient possibles que par dendrochronologie et sondages archéologiques.

Bibliographie

Sources

Archives cantonales vaudoises (ACV)

« Lausanne : rue du Pont 16-20/Petit-Saint-Jean 5. 1983-1988 : projet de démolition et plan d'extension partielle », SB 342/887.

Archives de la Ville de Lausanne (AVL)

Dossiers de mise à l'enquête publique :

- 7/1893: réparations; 150/1930: diverses transformations; 411/1966: transformation d'un magasin.
- Transformations intérieures diverses d'un magasin et modification de la vitrine de ce dernier, 1984.

Musée historique de Lausanne (MHL)

Collections iconographiques

Etudes

GRANDJEAN, Marcel, *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, volume 3, Berne : la Société d'histoire de l'art en Suisse, 1979, pp. 261-263.

Recensement architectural du canton de Vaud, fiche PONA 12-F4, 1998.

ISOS. Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse. Lausanne et Ouest lausannois, Berne : Office fédéral des constructions et de la logistique, 2016, volume 7, pp. 100/198.